

TAXE D'APPRENTISSAGE 2009

PROMESSE DE VERSEMENT



A RENVoyer à Patrick COLLGON, directeur du CEFAA
Fax : 01.49.63.42.69 / E-mail : patrick.collgon@cefaa.net

Nom de l'entreprise

Adresse

Code Postal Ville

SIREN Code NAF Nom du groupe

Personne(s) à remercier et à informer du suivi du dossier Taxe d'Apprentissage

Contact 1 Nom et prénom Fonctions

Tél. : Mail :

Contact 2 Nom et prénom Fonctions

Tél. : Mail :

Organisme collecteur de Taxe d'Apprentissage

Nom Adresse

Vous devez impérativement reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur le nom et l'adresse complète du CEFAA

Habilitation du CEFAA à percevoir la Taxe d'Apprentissage 2009

CEFAA Avenue Jean Fourgeaud 93420 Villepinte	Quota	Barème ou Hors Quota *		Total (inscrire si possible Au maximum)
		Catégorie A	Catégorie B (par cumul)	

*La réglementation fiscale vous permet d'avoir recours à la règle du cumul entre les catégories A et B du Hors Quota pour le CEFAA. N'oubliez pas de donner des instructions en ce sens à votre collecteur afin de maximiser votre versement.

CONTACTS : CEFAA

Avenue Jean Fourgeaud 93420 Villepinte

Tél. 01.49.63.42.42 Fax : 01.49.63.42.68 Mail : TAXE@CEFAA.NET

01.49.63.42.42

Patrick COLLGON - Directeur

WWW.CEFAA.NET